



REER collectif CIBC

Guide de l'employé



Le REER collectif CIBC – une partie importante de votre plan de retraite

Nous rêvons tous d'une retraite confortable, sans souci et remplie d'heureux événements. Nous rêvons de nous détendre, de voyager, d'entreprendre de nouvelles activités ou tout simplement de passer plus de temps avec les êtres qui nous sont chers.

Toutefois, pour que ce rêve devienne réalité, il faut mettre en place un portefeuille de placements pouvant nous assurer une retraite confortable, car personne ne veut s'inquiéter de savoir s'il pourra joindre les deux bouts.

La planification de la retraite exige absolument que vous déterminiez ce que vous pouvez faire maintenant pour vous assurer une retraite confortable demain. Investir dans un

régime enregistré d'épargne-retraite (REER) peut jouer un rôle important dans votre stratégie d'épargne pour l'avenir.

Des placements assurant le succès de votre retraite sont tout aussi importants pour votre employeur que pour vous. C'est la raison pour laquelle votre employeur a décidé de parrainer un REER collectif CIBC, établi par l'intermédiaire de Placements CIBC inc., pour vous aider à atteindre vos objectifs personnels et financiers de retraite.

Nos experts chevronnés et notre vaste gamme d'options de placement peuvent vous aider à tirer le maximum de votre REER collectif CIBC dès votre toute première cotisation.

Qu'est-ce qu'un REER collectif?

Un REER collectif est un régime enregistré d'épargne-retraite qu'un employeur parraine pour ses employés. Il s'agit d'un regroupement de REER individuels appartenant aux employés d'une entreprise. Chaque année, les employés peuvent investir un montant assujéti à une limite précise dans leur REER collectif par l'intermédiaire de déductions automatiques sur la paie. Les cotisations dégagent des avantages fiscaux immédiats, les gains du régime sont à l'abri de l'impôt et le produit ne sera pas imposé tant que vous ne commencerez pas à retirer des fonds du régime.

La préparation de votre avenir financier ne devrait pas être une corvée. En y allant une étape à la fois, vous pourrez assurer un équilibre entre vos besoins actuels de trésorerie et vos besoins à la retraite.



Profitez des nombreux avantages d'un REER collectif CIBC

✓ Avantage fiscal immédiat

Lorsque vous versez des cotisations directement prélevées sur votre chèque de paie, le montant est tiré sur votre paie brute. Par conséquent, votre cotisation est prélevée avant impôts sur vos revenus, ce qui procure un avantage fiscal immédiat. Vous n'avez donc pas à attendre la production de vos déclarations de revenus annuelles.

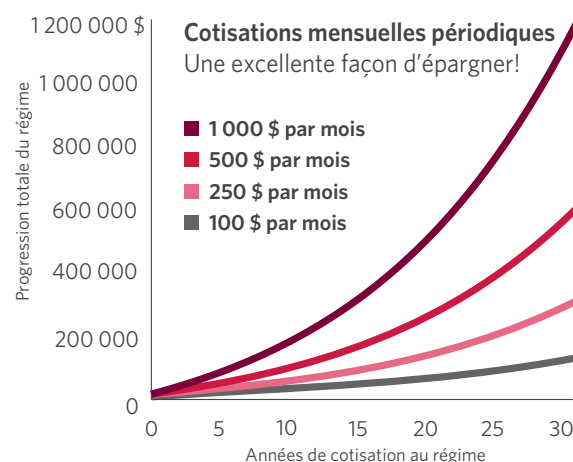
Exemple : Dans chaque scénario ci-dessous, l'employé verse 500 \$ par mois dans un REER. Lorsqu'une cotisation est versée dans un REER collectif, plutôt que dans un REER ordinaire en dollars après impôts, l'employé bénéficie d'un revenu disponible supplémentaire de 165 \$ par mois et il n'a pas à attendre la production de ses déclarations de revenus annuelles pour en bénéficier.

Exemple	REER ordinaire	REER collectif
Salaire mensuel brut	3 000 \$	3 000 \$
Cotisation au REER collectif	0	(500)
Salaire imposable	3 000	2 500
Impôt à la source (33 %)*	(990)	(825)
Cotisation REER	(500)	0
Revenu mensuel net	1,510 \$	1 675 \$

*Votre taux peut varier.

✓ Une approche rigoureuse et pratique à l'égard de l'épargne

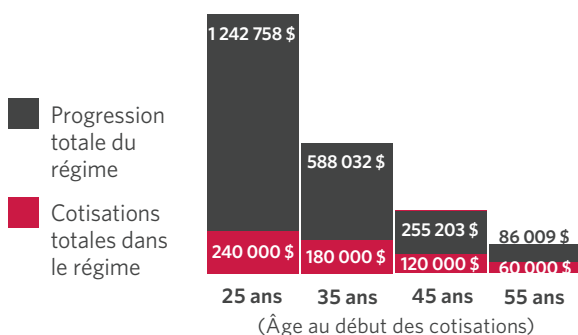
Des cotisations ininterrompues vous aideront à vous payer d'abord! En établissant un plan de placements périodiques, vos cotisations sont investies immédiatement et vous n'avez donc pas à tenter de réunir un montant forfaitaire chaque année durant la période des impôts.



Dans cet exemple, le graphique tient compte d'un rendement annuel réel de 7 % composé mensuellement. Les rendements réels peuvent différer. Ces données sont fournies à titre informatif seulement et ne constituent pas une source sûre. Source : Placements CIBC inc.

✓ Croissance composée à l'abri de l'impôt

Plus vous commencez tôt à verser des cotisations à votre REER collectif CIBC et plus votre argent fructifie rapidement. Les placements dans votre REER collectif CIBC fructifieront à l'abri de l'impôt et vos gains seront composés au fil du temps.



Dans chaque cas, un montant de 500 \$ est investi chaque mois dans un régime enregistré jusqu'à l'âge de 65 ans. Dans cet exemple, le graphique tient compte d'un rendement annuel réel de 7 % composé mensuellement. Les rendements réels peuvent différer. Ces données sont fournies à titre informatif seulement et ne constituent pas une source sûre. Source : Placements CIBC inc.

✓ Achats périodiques par sommes fixes

Des cotisations périodiques peuvent contribuer à réduire le coût moyen des parts de fonds communs de placement que vous achetez au fil du temps, faisant ainsi fructifier davantage votre portefeuille à long terme. Ainsi, vous pourrez acheter plus de parts de fonds lorsque les prix sont faibles et moins de parts lorsque les prix sont élevés.

✓ Un plan de retraite souple

La totalité des cotisations vous appartient et vous pouvez retirer des fonds du régime au moment qui vous convient. Vous pouvez également augmenter ou réduire le montant de vos cotisations ou encore virer vos fonds d'une option de placement à une autre à condition qu'elle soit offerte dans le cadre des REER collectifs CIBC. Les REER de conjoint et les REER immobilisés sont également offerts pour répondre aux besoins particuliers de chaque employé.

✓ Transférabilité totale

Le REER collectif CIBC vous appartient et vous pouvez le transférer ou l'encaisser si votre situation d'emploi change.



Principes fondamentaux de placement pour votre REER collectif CIBC

Une stratégie de placement solide qui contribuera à faire fructifier votre argent au fil du temps est essentielle pour assurer le succès de votre retraite. Nous nous sommes engagés à vous aider à assurer votre sécurité financière à la retraite.

Les six principes fondamentaux de placement représentent le point de départ idéal :

1. Connaissez-vous vous-même

Il est essentiel de comprendre les raisons pour lesquelles vous investissez, votre horizon de placement et votre tolérance au risque. Il s'agit en bref de votre profil d'investisseur; il vous aidera à déterminer la combinaison de placements vous permettant d'atteindre vos objectifs d'épargne-retraite.

2. Commencez tôt

Plus vos fonds sont investis tôt et plus votre argent peut fructifier rapidement. C'est particulièrement important lorsque vous investissez en vue de la retraite, puisque votre REER augmente à l'abri de l'impôt. Un début hâtif peut avoir des répercussions considérables sur la valeur totale de votre portefeuille au moment de la retraite.

3. Créez un portefeuille diversifié

Répartir vos actifs dans une vaste gamme de placements différents est l'un des meilleurs moyens de réduire le risque et d'améliorer les possibilités de rendement à long terme. Cette stratégie, appelée « répartition de l'actif », consiste à détenir une combinaison des principales catégories d'actif : espèces, titres à revenu fixe et actions. Vous devez choisir vos catégories d'actif en fonction de vos objectifs de placement, de votre horizon de placement et de votre tolérance au risque.

4. Investissez régulièrement

Il est généralement beaucoup plus simple de trouver un petit montant à investir tous les mois ou toutes les semaines, plutôt qu'un montant considérable une ou deux fois par année. Un plan de placements périodiques, comme un plan pratique de déductions sur la paie offert dans le cadre d'un REER collectif CIBC, est avantageux à cet égard et vous aide aussi à donner la priorité à l'épargne-retraite.

5. Révisez votre portefeuille

Il est recommandé de vérifier votre portefeuille de placements au moins une fois par année pour vous assurer qu'il demeure conforme à vos besoins financiers probables à la retraite. Bien entendu, les principaux événements de votre vie, comme un mariage, la naissance d'un enfant ou la retraite, doivent aussi vous inciter à réviser votre portefeuille et vos stratégies de placement.

6. Pensez à long terme

Les fluctuations du marché ne peuvent être niées. Nul ne peut prédire avec certitude le comportement des marchés ni le moment des fluctuations. L'une des clés de l'épargne en vue d'assurer la sécurité de la retraite consiste à établir un plan à long terme diversifié et à le suivre.

Options de placement pour votre REER collectif CIBC

Votre REER collectif CIBC vous donne accès à un vaste choix de placements. Solutions de placement Intelli CIBC, notre solution de placement tout-en-un, vous aide à constituer un portefeuille sous gestion professionnelle, éliminant ainsi le besoin de vous soucier des recherches, du suivi et du rééquilibrage de votre portefeuille. Vous pouvez choisir parmi une vaste gamme d'options de placement, y compris des CPG CIBC concurrentiels, et un large éventail de Fonds mutuels CIBC.

Espèces

Vous pouvez également placer vos fonds REER temporairement en espèces qui vous rapporteront un taux concurrentiel sur compte d'épargne à intérêt quotidien.

Certificats de placement garanti (CPG) CIBC

Un REER collectif CIBC offre une gamme de CPG CIBC concurrentiels pour des durées de six mois et de un an à cinq ans. Ils sont remboursables en tout temps (certaines conditions et restrictions s'appliquent) et le montant minimum du placement n'est que de 250 \$. Les CPG sont considérés comme des placements à faible risque étant donné que généralement le capital initial et le taux d'intérêt sont pleinement garantis. L'intérêt est capitalisé annuellement et versé à l'échéance. De même, les cotisations peuvent s'accumuler en espèces jusqu'à 250 \$ puis être automatiquement virées dans un CPG de la durée de votre choix. Les CPG conviennent parfaitement au volet sécuritaire d'un portefeuille d'épargne-retraite diversifié et ils peuvent être particulièrement appropriés à l'approche de la retraite lorsque le maintien du capital et la sécurité sont plus importants que jamais.

CONSEIL : L'échelonnement de vos placements à parts égales entre divers CPG et le réinvestissement pour des durées de 5 ans à chaque échéance peut contribuer à maximiser les rendements et vous permettre d'avoir un CPG venant à échéance chaque année.

Bien qu'un CPG puisse être remboursé en totalité en tout temps, le rajustement de la valeur marchande s'appliquera si les taux courants des CPG sont supérieurs à ceux du CPG remboursé. Dans la plupart des cas, cela signifie que l'intérêt sera versé à la date de remboursement à un taux moindre si les taux ont augmenté. Si les taux d'intérêt ont augmenté considérablement, il est possible qu'aucun intérêt ne soit gagné et que le montant crédité au moment du remboursement soit inférieur au montant en capital investi (le capital CPG).

Fonds mutuels CIBC

Nous offrons une gamme complète de fonds communs de placement individuels, notamment des fonds d'épargne, de revenu et de croissance, de même qu'un éventail de fonds indiciels.

- ✓ Les **fonds d'épargne** visent à produire un revenu stable tout en accordant une grande importance à la protection de la valeur du placement initial.
- ✓ Les **fonds de revenu** offrent un potentiel de revenus supérieurs à ceux des fonds d'épargne ainsi qu'une croissance du capital à long terme.
- ✓ Les **fonds de croissance** investissent principalement dans des actions de diverses sociétés en vue d'assurer la croissance du capital. Les fonds de croissance comportent davantage de risques mais, à long terme, ils ont tendance à afficher un meilleur rendement que les autres catégories d'actif.
- ✓ Les **fonds indiciels** tentent de reproduire le rendement d'un bloc de titres au sein d'un marché donné.



Solutions de placement Intelli CIBC

Des portefeuilles modernes, simplifiés

Comme vous avez accès à des milliers de fonds communs de placement, le défi consiste à choisir des fonds et, surtout, à déterminer comment les combiner pour bâtir un portefeuille adapté à votre profil personnel.

Lorsqu'il s'agit de gérer votre argent, il demeure plus facile et plus fiable de confier la responsabilité à des professionnels de la gestion de placements.

Grâce aux portefeuilles tout-en-un des Solutions de placement Intelli CIBC, il est facile de trouver une approche moderne qui vous aidera à réaliser vos objectifs.

Nos portefeuilles à la fois simples et évolués sont :

Conçus pour la réussite

Les Solutions de placement Intelli CIBC sont des portefeuilles élaborés avec soin et fondés sur une répartition stratégique de l'actif qui est adaptée à votre profil d'investisseur individuel. Notre approche moderne et diversifiée conjugue les placements traditionnels et non traditionnels. Votre portefeuille est donc conçu pour enregistrer des rendements à court et à long terme. Votre portefeuille peut profiter de styles de placement tant actif que passif, offrant ainsi une diversification accrue.

Gérés par des experts

Les Solutions de placement Intelli CIBC sont gérées par notre équipe de professionnels des placements chevronnés qui veille à ce que votre portefeuille se comporte bien malgré l'évolution des marchés, et à ce qu'il convienne toujours à vos objectifs de placement. À mesure que la valeur des placements de votre portefeuille change, nous surveillons et rééquilibrions sa composition afin de veiller à ce qu'il demeure conforme à votre profil d'investisseur.

Construits pour offrir davantage

La gestion et la diversification de votre portefeuille sont deux éléments importants pour vous permettre d'atteindre vos objectifs, tout comme les frais que vous payez. Votre portefeuille est conçu de telle sorte que les coûts demeurent faibles, ce qui vous permet d'épargner plus d'argent et d'obtenir le plus de valeur possible. Vous pouvez commencer en investissant 500 \$ ou aussi peu que 25 \$ par mois au moyen d'un plan de placements périodiques, vous permettant ainsi de vous rapprocher de vos objectifs.





Un REER collectif CIBC facilite l'épargne-retraite pour vos employés et leur donne l'aide qu'ils recherchent dans la planification de leur retraite.

Aider vos employés à développer une stratégie judicieuse de placement de retraite est rapide et facile.

Pour en savoir plus ou pour établir un REER collectif CIBC, communiquez avec un conseiller CIBC ou appelez au 1 800 465-3863 dès aujourd'hui.

Ce document vise à donner des renseignements généraux et ne vise aucunement à vous donner des conseils financiers, de placement, fiscaux, juridiques ou comptables, et il ne constitue ni une offre, ni une sollicitation d'achat ou de vente des titres mentionnés. La situation personnelle et la conjoncture doivent être prises en compte dans une saine planification des placements. Toute personne voulant utiliser les renseignements contenus dans le présent document doit d'abord consulter son conseiller. L'information qui s'y trouve provient de sources jugées fiables et nous semble juste au moment de sa publication, mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude, l'exhaustivité ni la fiabilité. Sauf indication contraire, toutes les opinions et estimations figurant dans le présent document datent du moment de sa publication et peuvent changer. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Veuillez lire le prospectus simplifié des Fonds mutuels CIBC et de la Famille des Portefeuilles CIBC avant d'investir. Pour obtenir un exemplaire, veuillez appeler Placements CIBC inc. au 1-800-465-3863 ou vous adresser à votre conseiller. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Les Solutions de placement Intelli CIBC sont distribuées par Placements CIBC inc. et Services Investisseurs CIBC inc., filiales en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (Banque CIBC). Les Solutions de placement Intelli CIBC sont offertes par Gestion d'actifs CIBC inc.

Gestion d'actifs CIBC et le logo CIBC sont des marques de commerce de la Banque CIBC, utilisées sous licence.^{MD} « Intelli CIBC » est une marque déposée de la Banque CIBC, utilisée sous licence. Le présent document et son contenu ne peuvent être reproduits sans le consentement écrit de Gestion d'actifs CIBC inc.